
Conférence du désarmement

28 juin 2011

Français

Compte rendu définitif de la mille deux cent trentième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 28 juin 2011, à 10 h 15

Président: M. So Se Pyong..... (République populaire démocratique de Corée)

Le Président (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1230^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Alors que la République populaire démocratique de Corée prend la présidence de la Conférence du désarmement, je voudrais, si vous me le permettez, commencer par faire quelques observations liminaires.

C'est pour moi un grand honneur que de présider cette auguste instance, la Conférence du désarmement. Alors qu'elle assume cette responsabilité, la République populaire démocratique de Corée se déclare pleinement disposée à coopérer avec les États membres de façon ouverte, inclusive et transparente.

Des discussions utiles et constructives ont eu lieu au cours de la session de 2011, sous la direction des Ambassadeurs du Canada, du Chili, de la Chine et de la Colombie, dont les efforts considérables ont suscité un nouvel élan dans les travaux de la Conférence. Je souhaite par conséquent remercier tous mes prédécesseurs de la plate-forme présidentielle de 2011.

En ma qualité de Président, j'ai l'intention d'organiser quatre séances plénières thématiques consacrées à la question de la revitalisation et du renforcement de la Conférence, au programme de travail, et aux déclarations générales que les délégations entendent faire au cours de la présidence de la République populaire démocratique de Corée. Entre-temps, je m'efforcerai de consulter, notamment au cours de la période intersessions, les délégations intéressées susceptibles de faire des propositions constructives sur tous les points de l'ordre du jour, y compris sur le programme de travail.

La Conférence du désarmement est une instance exceptionnelle, car elle est l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. À ce stade, elle ne peut être ni reconstituée ni remplacée par une autre institution.

En vertu de la Charte des Nations Unies, nous avons l'obligation d'œuvrer collectivement à la paix et à la sécurité de tous les pays, et de ne pas employer ou menacer d'employer la force dans les relations internationales. Je crois que la Conférence a la capacité de produire des résultats concrets lorsqu'il existe une volonté politique suffisante et lorsque les membres font des efforts concertés pour négocier des traités multilatéraux de désarmement.

Je suis très attaché à la Conférence du désarmement et, au cours de ma présidence, j'accueillerai favorablement les propositions constructives de toutes sortes dont le but sera de renforcer les travaux et la crédibilité de cette instance. Je suis prêt à travailler en étroite collaboration avec tous les membres de la Conférence pour poser les fondements du renforcement de ses travaux.

En tant que Président, je me laisserai guider par le règlement intérieur, notamment par la règle du consensus, qui est une règle cardinale à la Conférence. En conséquence, je respecterai et prendrai en compte la position de chaque délégation avec pour objectif de trouver un terrain d'entente sur les questions de fond et sur les questions de procédure.

Avec votre appui et votre coopération, je ferai tout ce qui est en mes capacités pour faire progresser la Conférence.

Avant de passer à la liste des orateurs, je voudrais saisir cette occasion de dire au revoir à deux éminents collègues, j'ai nommé l'Ambassadeur Marius Grinius, du Canada, et l'Ambassadeur John Duncan, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui doivent quitter Genève dans quelques semaines. L'Ambassadeur Grinius est arrivé à Genève en 2007 riche d'une immense expérience, après avoir été en poste à Bangkok, au siège de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à Hanoi, entre autres nombreuses affectations. L'Ambassadeur Duncan nous a rejoints un an plus tôt, après avoir

été en poste à Paris, au Soudan, à Bruxelles, en Albanie et au Kosovo. À Genève, nos deux collègues se sont distingués par leurs compétences diplomatiques hors pair. Leur départ de Genève sera regretté, mais je voudrais, au nom de la Conférence, leur souhaiter le meilleur pour l'avenir.

Les délégations suivantes ont demandé à prendre la parole aujourd'hui: d'abord le Canada, avec l'Ambassadeur Grinius, puis le Royaume-Uni, avec l'Ambassadeur Duncan, puis, enfin, l'Inde, avec l'Ambassadeur Rao.

M. Grinius (Canada) (*parle en anglais*): Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la fonction de président à ce moment critique de l'histoire de la Conférence et de vous remercier très sincèrement des paroles aimables que vous m'avez adressées.

Il est heureux que ma dernière déclaration en séance plénière ait lieu sous votre présidence. Avant de venir à Genève, j'ai eu le privilège d'être Ambassadeur en République de Corée avec l'accréditation conjointe auprès de la République populaire démocratique de Corée. À Pyongyang, j'ai eu la joie d'avoir divers échanges de vues avec divers hauts responsables civils et militaires, des cadres du parti et des universitaires.

En janvier dernier, alors que j'assurais la première présidence de la Conférence de l'année, j'ai cité un extrait de l'ouvrage *Whispering Gallery of Europe*, qui renferme les mémoires du général en chef Temperley, Conseiller principal de la délégation britannique à la Conférence sur le désarmement de 1932, à Genève. Ces mémoires ont été publiés en 1938.

Le général Temperley a écrit en substance: «Si les discours avaient suffi à rendre le monde ouvert à la démocratie, la Société des Nations serait indestructible». On pourrait dire la même chose du passé récent de la Conférence, instance au sein de laquelle j'ai entendu beaucoup de beaux discours au cours des quatre dernières années écoulées. Je vais m'efforcer de faire en sorte que le mien soit aussi bref que possible.

Il est facile de souligner qu'au cours des treize dernières années – ou même davantage si on se réfère à l'adoption du fameux mandat Shannon en 1995 – la Conférence a été incapable d'avancer dans l'exercice de ses principales responsabilités en matière de désarmement, notamment sur la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

Nous connaissons tous les raisons de cette situation. Toutefois, il est aussi facile d'imputer la paralysie actuelle au «manque de volonté politique», alors que les États ont fait preuve d'une volonté politique considérable lors du Sommet du Conseil de sécurité, du Sommet sur la sécurité nucléaire et de la Conférence d'examen des États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), en mai 2010.

Il est également facile de nous rappeler les gloires passées de la Conférence du désarmement, que ce soit la Convention sur les armes chimiques, la Convention sur les armes biologiques ou le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, lequel, malheureusement, semble encore loin d'entrer en vigueur.

Il se peut que la Conférence reproduise de tels exploits, mais la façon d'y parvenir ne va pas de soi.

Je dirais que la Conférence du désarmement – «l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement», pour citer le mantra que beaucoup se plaisent à répéter – est en survie artificielle, car elle n'est plus cette instance de négociation. En effet, elle ne négocie plus rien, et ce, depuis fort longtemps.

Je pense que nous devrions faire beaucoup plus que nous contenter de considérer la Conférence du désarmement. Nous devons considérer l'ensemble du mécanisme de désarmement des Nations Unies, héritage de la première session de l'Assemblée générale

des Nations Unies consacrée au désarmement, qui a eu lieu au milieu de la guerre froide, et déterminer si le mécanisme de désarmement fait partie du problème ou s'il est la victime innocente de la paralysie politique actuelle.

Nous devons considérer non seulement ce que la Conférence n'a pas fait, mais aussi ce que la Commission du désarmement des Nations Unies n'a pas fait pour le monde récemment. Nous devons aussi nous demander si l'adoption, année après année, de toutes ces résolutions de la Première Commission répond réellement aux besoins du monde en termes de sécurité et de désarmement.

Lorsque je suis arrivé à Genève, en août 2007, l'Ambassadeur de Syrie, qui présidait alors la Conférence, m'a souhaité une chaleureuse bienvenue. Toutefois, lorsqu'il a présenté l'ordre du jour, je me suis remémoré mes visites à la Conférence, au milieu des années 1980, auprès du fonctionnaire en charge de la limitation des armements. J'espérais alors que les choses avaient progressé en vingt ans, mais tel n'était apparemment pas le cas.

Malheureusement, il est difficile, particulièrement pour les bureaucrates, de «penser en dehors du schéma de la guerre froide», et plus difficile encore, surtout pour les responsables militaires, de repenser des perceptions nationales de la sécurité solidement enracinées dans le XVIII^e siècle.

En effet, si je mets ma casquette des Nations Unies, je peux dire que le XXI^e siècle se préoccupera de plus en plus des difficultés mondiales liées au changement climatique, des besoins énergétiques croissants, de la compétition pour l'exploitation de ressources naturelles de plus en plus rares, de la détérioration de l'environnement, des catastrophes naturelles, des déplacements transfrontières ou internes massifs de populations liés à la nécessité économique ou aux conséquences des catastrophes d'origine naturelle ou humaine. Les armes légères demeureront les véritables armes de destruction massive.

Je crois que la Conférence du désarmement s'approche rapidement d'un moment historique, mais elle a encore la possibilité de sortir de sa léthargie. Nous avons déjà eu une discussion intéressante concernant l'avenir de la Conférence sous la présidence colombienne. Sous votre présidence, nous aurons l'occasion d'avoir un échange de fond avec le Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement. Le résultat des discussions du P-5, qui se sont engagées cette semaine à Paris, donneront la tonalité et l'orientation concernant le désarmement nucléaire pour un certain temps. Enfin, l'Assemblée générale des Nations Unies sera saisie de la question le 27 juillet prochain.

Les résultats de toutes ces discussions peuvent potentiellement insuffler un élan positif à nos propres discussions en août prochain. J'espère vraiment que tel sera le cas. Nous avons besoin de toute notre sagesse collective durant l'automne prochain, et peut-être aussi d'un peu de chances, lorsque l'Assemblée générale décidera de l'avenir de la Conférence du désarmement et considérera peut-être aussi l'ensemble du mécanisme de désarmement des Nations Unies.

En conclusion, je voudrais dire que malgré toute la frustration que j'éprouve en ce qui concerne l'absence de progrès à la Conférence du désarmement, j'ai toujours pu compter sur chacun d'entre vous, sur votre patience, sur votre esprit de collégialité, sur votre professionnalisme, et aussi sur votre amitié.

Je souhaite que vous et la Conférence trouviez enfin le moyen de débloquer la situation. Bon courage, et merci.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Grinius de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur John Duncan, du Royaume-Uni.

M. Duncan (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*): Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence et de vous remercier des paroles aimables que vous m'avez adressées.

Même si je ne quitterai pas Genève avant plusieurs semaines en raison d'autres engagements, c'est la dernière fois que je suis en mesure de prendre la parole devant vous en séance plénière avant mon départ.

Je revois encore comme si c'était hier l'instant où, assis à quelques mètres de là où je me trouve en ce moment, je prenais la parole pour mon discours de jeune marié, mais pourtant, cinq années se sont écoulées depuis, et ce poste est celui auquel je suis resté le plus longtemps de toute ma carrière professionnelle.

Au printemps 2006, le monde de la limitation des armements et du désarmement était très différent de ce qu'il est aujourd'hui. J'étais très conscient du poids de l'histoire, des nombreux ambassadeurs du Royaume-Uni qui avaient pris la parole et débattu dans ces murs depuis le tout début du siècle précédent, époque au cours de laquelle ce bâtiment abritait le siège de la Société des Nations au sort si funeste. Je me suis également inspiré des discours de l'époque et des parallèles particulièrement saisissants qu'ils offraient.

J'ai sans doute eu de la chance que mon arrivée coïncide avec ce qui est apparu comme un bouleversement majeur, je veux parler du désir de beaucoup de sortir de dix années de blocage et de se débarrasser du découragement qui s'était instillé au sein de la communauté du désarmement multilatéral. Ce bouleversement a connu son paroxysme avec le succès, l'année dernière, de la Conférence d'examen du TNP, qui a abouti à un accord sans précédent sur des actions ciblées et mesurables sur les trois piliers du Traité: le désarmement, la non-prolifération et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

La Conférence a très largement joué un rôle de précurseur dans ce mouvement, à travers la décision des États-Unis de soumettre un traité-cadre sur l'arrêt de la production de matières fissiles, puis la proposition de la plate-forme présidentielle de l'époque d'élaborer la décision L.1, laquelle, pour la première fois depuis tant d'années, a conduit à une période d'intense activité à Genève, à la conférence, sur l'ensemble des points de notre ordre du jour.

En effet, ce regain d'activité a été si rapide que beaucoup de délégations à Genève ont éprouvé des difficultés pour couvrir tout l'éventail de ce travail après avoir subi les effets corrosifs d'une réduction aussi progressive que compréhensible des ressources opérée au cours de la dernière décennie écoulée.

L'énergie à l'origine de ce renouveau a trouvé son expression dans un certain nombre de domaines, car de nombreux pays ont alors décidé que la paralysie et la stagnation ne pouvaient plus durer au sein de cette importante instance décisionnelle. Cette tendance s'est vérifiée avec une acuité particulière dans le domaine des armes classiques. Au cours des mois, nous avons assisté au lancement des négociations du Traité d'Oslo, en dehors du cadre multilatéral traditionnel, et au lancement du processus de négociation du traité sur le commerce des armes, dans le cadre d'un mandat élaboré par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dans les deux cas, nous avons été témoins de la volonté de recourir à une nouvelle forme de diplomatie, non pas, je m'empresse de le dire, à la diplomatie numérique des blogs, de Facebook et de Twitter, quelle que soit l'importance de ces nouveaux outils pour la diplomatie moderne. Non, je veux parler de la diplomatie des coalitions interrégionales, qui marque une rupture délibérée avec la diplomatie des rapports de force politique, au profit d'une diplomatie fondée sur les intérêts communs et sur les valeurs communes.

L'élection du Président Obama, aux États-Unis, a également marqué l'amorce d'une évolution importante sur le front du désarmement nucléaire stratégique, avec l'ouverture, ici, à Genève, des négociations entre la Russie et les États-Unis sur le nouveau Traité START.

Toutefois, alors que la communauté de la diplomatie multilatérale s'ébranlait et se remettait au travail, la Conférence du désarmement, un temps hésitante, c'est finalement enrayée. Le marchandage de la décision CD/1864, sous la présidence algérienne, a semblé marquer l'amorce d'une nouvelle ère pour la Conférence, mais il n'en fut rien.

Comme beaucoup ici, j'exerce des responsabilités importantes, mais il est particulièrement regrettable que dans le domaine qui aurait dû être le cœur de mon travail au cours des cinq dernières années écoulées, nous ne soyons pas parvenus à accomplir les progrès tant attendus et tant espérés.

D'une certaine façon, cela est surprenant, car la Conférence ne manque ni de talent, ni d'énergie ni de la volonté de faire siennes les nouvelles méthodes de travail qui ont été à l'origine de succès dans d'autres domaines de la diplomatie multilatérale.

En effet, cela a été un grand privilège de travailler aux côtés d'un groupe de diplomates si talentueux. Je ménagerai la modestie des personnes présentes qui connaissent la haute estime dans laquelle je les tiens, mais la qualité de cette communauté est illustrée, notamment, par les postes auxquels un certain nombre de nos collègues ont, depuis cinq ans, été affectés à l'issue de leur mandat à Genève – Washington, Moscou ou Kaboul, pour n'en nommer que quelques-uns – autant de lieux auxquels nos services diplomatiques respectifs affectent les plus capables, les plus brillants et les meilleurs d'entre nous.

J'ai aussi toujours été impressionné par l'énergie et l'ingéniosité dont mes collègues faisaient preuve dans leur quête de nouveaux moyens de sortir de l'impasse. La volonté de travailler ensemble au sein de cette coalition interrégionale, incarnée par la plate-forme présidentielle de la Conférence, a toujours été pour moi une source d'inspiration au cours de notre propre présidence, en 2008.

Pourtant, en dépit des exhortations – je dirais même des flatteries – de nombreuses hautes personnalités politiques internationales, en particulier des anciens Secrétaires généraux de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétaire général actuel, lors de la réunion de haut niveau de New York, nous avons été incapables d'aller de l'avant.

Beaucoup ont spéculé sur les raisons pour lesquelles la Conférence semblait incapable de jouer son rôle dans cette nouvelle dynamique de la diplomatie multilatérale, et de plus en plus de personnes sont arrivées à la conclusion que la Conférence ne servait plus à rien.

Pour ma part, j'estime que l'argument selon lequel l'institution elle-même a besoin d'être modernisée renferme, certes, une part de vérité, mais que le problème est en réalité plus profond.

De toute évidence, et quelle qu'ait été l'efficacité du rôle de la plate-forme présidentielle dans l'amélioration de l'entente interrégionale, on peut difficilement mettre en doute l'assertion selon laquelle une présidence qui ne dure que quelques semaines à peine procure un travail considérable à n'importe quelle délégation en regard des résultats qu'il est possible d'atteindre en un laps de temps aussi bref. Si nous partions de zéro, je crois que personne n'aurait l'idée de proposer une telle solution, si ce n'est pour garantir à coup sûr l'absence de tout progrès à la Conférence.

Il y a également de quoi s'inquiéter pour une institution qui, comme mon collègue canadien vient de le dire, proclame fièrement depuis mon arrivée ou presque qu'elle est «l'unique instance multilatérale de négociations dans le domaine du désarmement» alors

que ce n'est manifestement pas le cas, ou pour une institution qui affirme que sa composition est idéale pour traiter des questions de désarmement alors que tant d'États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies en sont absents. J'ai également tressailli chaque fois que j'ai entendu parler de «l'esprit de Genève» ou, pis encore, du «meilleur club de la ville».

Mais ce ne sont là que quelques symptômes d'un mal beaucoup plus profond, qui est le peu d'empressement à faire preuve de l'esprit d'initiative nécessaire, sans lequel toute l'énergie et tout le talent des diplomates en première ligne que nous sommes ne représentent pas grand-chose.

Un officier supérieur m'a un jour présenté de la manière suivante ce qu'était l'exigence de l'esprit d'initiative, et je voudrais partager son propos avec vous: «Premièrement, avoir la vision du monde tel qu'il pourrait être; deuxièmement, le courage d'incarner cette vision; troisièmement, la détermination à promouvoir cette vision jusqu'à ce qu'elle devienne réalité en dépit des obstacles qui ne manqueront pas de surgir.»

À ce triptyque constitué de la vision, du courage et de la détermination, j'ajouterais peut-être la volonté de payer le prix ou, pour dire les choses autrement, d'accepter de supporter le coût qu'impliquera la mise en œuvre de cette vision.

À mon avis, la leçon de ces cinq dernières années est qu'une fois que la plate-forme présidentielle a saisi la Conférence de la décision L.1, il a toujours été possible de remettre la Conférence au travail. Nous n'avons tout simplement pas eu la volonté de payer le prix pour y parvenir.

Les mois qui viennent montreront si l'exaspération face à la situation actuelle est suffisante pour susciter le changement que tant d'entre nous appellent de leurs vœux.

En ce qui me concerne, le voyage est terminé. Je regarderai en arrière avec gratitude pour tout ce que j'ai appris au contact de certains des diplomates les plus brillants qui soient. Je quitte cette instance inspiré à l'idée que, malgré la grande diversité des cultures, des systèmes politiques et des histoires représentés dans cette salle aujourd'hui, nous sommes unis par une humanité commune, par une volonté de faire cause commune, de laisser de côté nos différences et de faire de ce monde un monde plus sûr.

Je remercie les interprètes, qui ont si bien fait face à mes interventions impromptues et à mes arguments spontanés. Enfin, je remercie mes propres collaborateurs, qui resteront ici pour poursuivre le travail. Je ne crois pas qu'un ambassadeur ait pu rêver meilleur engagement, imagination plus vive et appui plus résolu que ceux dont j'ai bénéficié au cours de mon mandat.

Je vous dis au revoir et vous souhaite bonne chance dans vos efforts.

Le Président (*parle en anglais*): Monsieur l'Ambassadeur, je vous remercie de votre déclaration et des paroles aimables que vous m'avez adressées. Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadeur Rao, de l'Inde.

M. Rao (Inde) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à cette importante responsabilité. Soyez assuré de l'entière coopération de la délégation indienne dans l'exercice de vos responsabilités.

Permettez-moi également d'adresser quelques mots d'adieu à l'Ambassadeur Duncan du Royaume-Uni et à l'Ambassadeur Grinius, qui sont sur le point de nous quitter. L'Ambassadeur Duncan a apporté une contribution sans égale à la Conférence en tant que chef de sa délégation, en tant que Président de la Conférence en 2008 et en tant que pionnier de la diplomatie publique à la Conférence. Nous nous souviendrons avec émotion des soupers de Burns que lui-même et sa charmante épouse ont organisés avec cette verve

typiquement écossaise. À titre personnel, je ressens une grande perte à l'idée de son proche départ; John est un collègue remarquable et un ami précieux. Ce qui m'a le plus impressionné, c'est sa quête incessante du consensus et d'un moyen d'avancer, même dans les circonstances les plus difficiles. Ses qualités professionnelles et sa personnalité chaleureuse nous manqueront. Nous regretterons également son expression claire et pragmatique à la Conférence, alors qu'il s'apprête à tenir d'autres promesses et à faire de nouveaux kilomètres. Au nom de ma délégation et en mon nom personnel, je lui adresse mes souhaits les meilleurs.

Aujourd'hui, nous disons également au revoir à l'Ambassadeur Grinius, du Canada. Il a été le premier Président de la Conférence de cette année. Le premier Président de l'année a toujours pour responsabilités supplémentaires de faire en sorte que la Conférence reprenne le travail qu'elle était censée accomplir. L'Ambassadeur Grinius est un excellent collègue. Il n'a jamais hésité à dire ce qu'il pensait et n'a jamais perdu son sens de l'humour, comme en témoigne également son intervention d'aujourd'hui. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, bonne chance à leur retour au Canada.

J'ai demandé à prendre la parole aujourd'hui, car je souhaite donner lecture à la Conférence, pour mémoire, du message que mon Premier Ministre, M. Manmohan Singh, a délivré lors du Sommet Global Zero qui s'est déroulé à Londres du 21 au 23 juin dernier. Je cite en substance:

J'ai l'immense plaisir d'adresser mes salutations aux participants au Sommet Global Zero et de déclarer mon soutien à la réalisation de l'objectif noble que constitue un monde exempt d'armes nucléaires.

L'Inde n'a cessé de promouvoir un désarmement nucléaire mondial, non discriminatoire et vérifiable. Le Premier Ministre Rajiv Gandhi a présenté un plan d'action visionnaire pour un ordre mondial non violent exempt d'armes nucléaires. Ce plan d'action trace la feuille de route pour parvenir à un désarmement nucléaire suivant un calendrier précis et de façon universelle, non discriminatoire, progressive et vérifiable. Nous sommes heureux de constater que le Plan d'action Global Zero repose sur des principes similaires et qu'à l'image de l'Inde, il prône l'élimination mondiale des armes nucléaires suivant un calendrier précis.

L'objectif du désarmement nucléaire pourra être atteint dans le cadre d'un processus progressif fondé sur un engagement universel et un cadre multilatéral concerté à la fois mondial et non discriminatoire. Des mesures progressives sont nécessaires pour délégitimer les armes nucléaires. Il est essentiel d'agir pour réduire les dangers nucléaires liés à l'utilisation accidentelle ou non autorisée des armes nucléaires, renforcer les restrictions à l'utilisation des armes nucléaires et réduire le niveau d'alerte de ces armes. Il est primordial d'instaurer un dialogue constructif entre tous les États possesseurs d'armes nucléaires de façon à développer la confiance et à réduire la place de l'arme nucléaire dans les relations internationales et les doctrines de sécurité.

Ce processus peut être alimenté en stimulant le consensus sur la non-prolifération et le désarmement nucléaire. La sensibilisation et l'appui de l'opinion publique sont essentiels pour susciter un élan durable et irréversible susceptible de se prolonger jusqu'à la réalisation de l'objectif d'un monde sans armes nucléaires auquel nous aspirons tous. La concrétisation de cette vision est une tâche dont les participants à la campagne Global Zero sont dignes.

Je forme des vœux de succès pour ce sommet.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de l'Inde de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadeur Wang, de la Chine.

M. Wang Qun (Chine) (*parle en chinois*): Monsieur le Président, tout d'abord, la délégation chinoise souhaite vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Nous sommes heureux de voir notre voisin et ami, la République populaire démocratique de Corée, accéder à une fonction si importante. Nous observons que l'Ambassadeur So Se Pyong fait le maximum pour faire avancer les travaux de la Conférence de façon ouverte et transparente. Nous sommes convaincus que son esprit d'initiative hors du commun et sa riche expérience diplomatique lui permettront de faire avancer nos travaux de façon à permettre à la Conférence de progresser. Ma délégation tient également, à cette occasion, de faire part de notre admiration pour les efforts accomplis par la présidence colombienne dans le but de promouvoir les travaux de la Conférence.

Depuis le début de l'année, grâce aux efforts conjoints de tous les membres et, en particulier, de ceux qui ont récemment exercé la présidence tournante, la Conférence a su produire un élan relativement positif, et chacun a fait preuve de la volonté politique nécessaire pour sortir de l'impasse et engager un travail de fond dès que possible. Les discussions pertinentes ont en outre été menées de façon plus approfondie et plus pragmatique, ce qui a permis de poser le fondement de la revitalisation de la Conférence. La Chine espère que toutes les parties prolongeront cet élan positif et redoubleront d'efforts pour débloquer la situation à la Conférence le plus tôt possible. La délégation chinoise appuiera également avec énergie le travail engagé par le Président de la République populaire démocratique de Corée, dont elle s'attachera elle-même avec acharnement à promouvoir les objectifs. Enfin, je tiens à remercier les Ambassadeurs du Canada et du Royaume-Uni des inlassables efforts qu'ils ont déployés pour promouvoir les travaux de la Conférence. Je regrette de les voir partir, et je leur souhaite, ainsi qu'à leur famille, le meilleur pour l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Wang de sa déclaration et des paroles particulièrement chaleureuses et aimables qu'il a adressées au Président. Je donne la parole au représentant du Nigéria.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, le Nigéria s'associe aux autres délégations pour vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous avons pleine confiance en vos capacités pour gérer les affaires de la Conférence, et vous pouvez compter sur l'appui et la coopération indéfectibles de la délégation nigériane dans l'accomplissement de cette tâche.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a dit de la Conférence du désarmement qu'elle était le cadre incontesté des efforts internationaux de limitation des armements. Il a observé que, même dans le contexte politique et stratégique complexe de la guerre froide, la Conférence était tout de même parvenue à conclure d'importants traités. La question qui se pose est donc la suivante: si la Conférence a pu produire tant de réalisations au cours d'une période de polarisation extrême, de division et de suspicion réciproque, comment est-il possible qu'une fois la guerre froide terminée, la Conférence du désarmement tourne en rond, paralysée et incapable d'avancer ne serait-ce que sur la plus petite des exigences, à savoir un programme de travail? Le consensus suscité autour du document CD/1864 en mai 2009, grâce à la direction éclairée de l'Ambassadeur Idriss Jazaïry, de l'Algérie, a fait naître des espoirs de progrès. Pourtant, ces espoirs se sont évanouis depuis, car, deux ans après, nous n'avons toujours pas engagé de travail de fond. La délégation nigériane trouve cette situation particulièrement frustrante et déplorable. En effet, nous sommes inquiets devant l'impression négative que la Conférence produit du fait de cette situation. Nous redoutons que, si nous continuons de la sorte, la pertinence même de la Conférence soit remise en question.

Cette situation rappelle le temps où l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) était appelé «accord général pour parler et parler», en raison de la frustration éprouvée par l'opinion publique devant la lenteur des progrès. Ma délégation a le sentiment que la Conférence du désarmement prend le même chemin, et que l'opinion publique pourrait bientôt la percevoir comme le «café du commerce», c'est-à-dire comme un endroit où on parle beaucoup mais où on ne fait rien de significatif. Cela serait particulièrement regrettable, car nous savons tous que d'importants accords multilatéraux de désarmement ont été conclus à la Conférence.

En conséquence, le Nigéria exhorte tous les membres de la Conférence à entreprendre tout ce qu'il convient de faire pour épargner à cette instance la perte de sa crédibilité et de sa raison d'être. Nous croyons qu'il est indispensable de mesurer à quel point l'image de la Conférence est écornée aux yeux de l'opinion publique et de faire le nécessaire pour remédier à cette situation. De toute évidence, c'est maintenant qu'il faut agir.

Le Président (*parle en anglais*): Je vous remercie de votre déclaration et des paroles aimables que vous avez adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadrice du Portugal, qui s'exprimera au nom du groupe informel d'États observateurs.

M^{me} Andresen-Guimarães (Portugal) (*parle en anglais*): Permettez-moi, au nom du groupe informel d'États observateurs à la Conférence du désarmement, de vous féliciter très chaleureusement d'avoir accédé à la présidence de la Conférence et de vous assurer de notre appui. Permettez-moi également de remercier vos prédécesseurs, les Représentants permanents du Canada, de la Chine, du Chili et de la Colombie, pour leurs efforts en tant que Présidents de la Conférence et pour leur dialogue ouvert et constructif avec les États observateurs.

Des événements qui ont un rapport particulier avec cette instance vont se produire dans les semaines qui viennent. Dans ce contexte, nous comptons sur un échange fructueux avec le Conseil consultatif du Secrétaire général, ici, à Genève, et nous apporterons également notre contribution au débat que l'Assemblée générale, réunie à New York, consacrera à la revitalisation de la Conférence du désarmement. Nous nous réjouissons de travailler avec vous.

Le Président (*parle en anglais*): Je vous remercie, Madame l'Ambassadrice, de votre déclaration et des paroles aimables que vous m'avez adressées. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas. Nos travaux d'aujourd'hui sont donc à présent terminés, mais, comme nous le savons tous, le jeudi 30 juin prochain, à 10 heures, la Conférence se réunira en séance plénière officieuse, avec la participation du Conseil consultatif du Secrétaire général sur les questions de désarmement. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole dans ce contexte? Je donne la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Daryaei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence. Je suis convaincu que, sous votre direction éclairée, la Conférence du désarmement tiendra des séances productives, et je vous assure de l'entière coopération de ma délégation.

Permettez-moi également, à l'image de mes collègues, de dire au revoir aux Ambassadeurs du Canada et du Royaume-Uni. Je leur souhaite le plein succès pour l'avenir.

L'année dernière, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a engagé le processus de convocation de la réunion de haut niveau destiné à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à promouvoir les négociations multilatérales de

désarmement. Cette initiative a donné lieu à l'établissement, le 24 septembre 2010, d'un résumé des débats dans lequel le Secrétaire général, en tant qu'organisateur et Président de la réunion de haut niveau, a présenté sa vision des points de vue qui ont été exprimés à cette occasion. Au paragraphe 19 de ce résumé, le Secrétaire général a indiqué qu'il prierait le Conseil consultatif sur les questions de désarmement d'engager un examen complet des questions abordées au cours de la réunion, y compris de la possible création d'une commission de personnalités de haut niveau chargée spécifiquement d'examiner la question du fonctionnement de la Conférence du désarmement. Sur la base des recommandations de cette commission, le Secrétaire général envisagerait les mesures à prendre dans ce contexte.

Comme l'ont montré de façon particulièrement limpide les discussions qui se sont tenues l'année dernière à la Conférence, ce résumé n'a aucune force obligatoire sur les États membres et ne fait que refléter une conception du secrétariat. Cela étant, je voudrais poser les questions suivantes. Les réponses à ces questions nous aideront à mieux comprendre, s'ils existent, les motifs pour lesquels la Conférence devrait se réunir avec le Conseil consultatif.

Premièrement, quelle est notre définition de l'approche de la revitalisation des travaux de la Conférence mue par les États membres?

Deuxièmement, quelles sont les conséquences voulues ou fortuites d'une fusion des limites entre des approches mues par le secrétariat et des approches mues par les États membres?

Troisièmement, le fait de réunir une séance spéciale de la Conférence avec la participation du Conseil consultatif contribue-t-il à estomper ces limites, ou non?

Quatrièmement, existe-t-il un précédent dans les travaux de la Conférence du désarmement ou de toute autre organisation internationale, et a-t-on déjà vu un organe décisionnel d'une instance internationale indépendante se réunir en séance extraordinaire avec les conseillers du secrétariat d'une autre organisation internationale?

En conclusion, je voudrais, pour mémoire, indiquer que ma délégation salue chaleureusement l'initiative prise par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour revitaliser les travaux de la Conférence. Cette initiative nous apparaît comme une approche utile, mue par le secrétariat, qui n'est et ne doit pas être mêlé à une approche mue par les États membres, laquelle est légitimement privilégiée par les pays non alignés, y compris par mon pays, pour permettre à cette instance de procéder à sa propre évaluation. Nous sommes prêts à coopérer pleinement avec le Conseil consultatif, dans le respect des principes de travail qui prévalent dans les organisations internationales. Nous apprécions les efforts que vous faites pour ouvrir la voie à une rencontre bilatérale directe entre le Conseil consultatif et les délégations intéressées. Nous apprécions également les efforts que vous faites pour susciter des rencontres entre les membres du Conseil et les représentants des groupes régionaux. Sachant que M. Tokayev est le Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, nous sommes conscients du fait qu'il rend régulièrement compte à celui-ci des positions des différentes délégations à la Conférence.

Cependant, nous nous posons des questions en ce qui concerne les conséquences et les avantages qu'il y a à tenir une séance extraordinaire avec la participation du Conseil consultatif.

Nous ne voulons pas faire obstacle à un éventuel consensus lors de cette séance, pour autant que l'initiative du Secrétaire général soit perçue par toutes les délégations comme une approche mue par le secrétariat, distincte de toute approche mue par les États membres dans le but de permettre à la Conférence de procéder à sa propre évaluation, initiative qui pourrait être reprise ultérieurement par les membres de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*): Je vous remercie de votre déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je donne la parole au Myanmar.

M. Lynn (Myanmar) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, au nom de mon Ambassadeur et de ma délégation, d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement à ce moment important. Je tiens également à remercier sincèrement tous vos prédécesseurs pour l'important travail qu'ils ont accompli au bénéfice de la Conférence. Je suis convaincu que votre expérience et vos compétences diplomatiques vous permettront de mener nos discussions à un résultat souhaitable. Nous sommes également encouragés par vos remarques liminaires, dans lesquelles vous avez exposé votre point de vue et votre attachement aux travaux de la Conférence. J'aimerais également vous assurer de la coopération indéfectible de ma délégation dans cette tâche importante.

J'aimerais réagir à la proposition que vous avez faite, ou plutôt à l'information que vous nous avez donnée, concernant les échanges officiels de la Conférence avec le Conseil consultatif du Secrétaire général sur les questions de désarmement. Ma délégation partage le sentiment de déception suscité par l'état de stagnation actuel de la Conférence. Il appartient à chacun d'entre nous d'explorer et d'employer tous les moyens possibles pour revitaliser cette instance. Nous croyons que cet échange avec le Conseil consultatif représente une étape utile dans la bonne direction. Nous avons certaines préoccupations concernant le déroulement de cet échange, en particulier pour identifier le mandat à l'origine de cet événement, le statut de son résultat éventuel, la façon dont il devrait être reflété dans notre rapport à l'Assemblée générale, etc. Ce sont de réelles préoccupations, en dépit desquelles cet exercice nous apparaît comme une possibilité de stimuler la compréhension des diverses positions, non seulement au sein de la Conférence, mais aussi des diverses entités à l'extérieur de cette instance et de la communauté internationale dans son ensemble. Il nous aidera peut-être aussi à trouver un moyen d'aller de l'avant, et de savoir ce que nous devons faire l'année prochaine si la Conférence demeure incapable de progresser.

En résumé, ma délégation se réjouit de participer à ces échanges officiels avec le Conseil consultatif du Secrétaire général sur les questions de désarmement.

Pour conclure, Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de mon Ambassadeur et de ma délégation, de dire au revoir aux Ambassadeurs du Canada et du Royaume-Uni et de leur souhaiter le plein succès pour l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au secrétariat, qui se propose de répondre aux questions soulevées par les représentants de l'Iran et du Myanmar.

M. Sareva (Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran de ses questions. Je ferai en sorte que l'appui que vous avez exprimé en faveur de l'initiative du Secrétaire général lui soit transmis.

Le Secrétaire général a fait part de sa préoccupation à plusieurs reprises devant l'absence persistante de progrès à la Conférence du désarmement. Il a également déclaré, à plusieurs reprises, que le désarmement, y compris le désarmement nucléaire, figurait au nombre de ses principales priorités. Je suis convaincu qu'il en sera de même au cours de son second mandat, ce qui ressort, par exemple, du plan en cinq points qu'il avait élaboré il y a quelques années.

Le Secrétaire général et le secrétariat savent très bien que la Conférence du désarmement travaille sur la base de son propre règlement intérieur et qu'elle est, en fin de compte, maîtresse de ses procédures et de son destin.

Cela étant, le Conseil consultatif du Secrétaire général sur les questions de désarmement joue un rôle important en application des décisions prises par l'Assemblée générale lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement; il fait partie de l'architecture du désarmement mise en place lors de cette session. Le Secrétaire général a demandé à son Conseil consultatif de formuler un avis sur la façon d'avancer. C'est lui qui a convoqué la réunion de haut niveau de septembre dernier, qui a été bien accueillie; il a ressenti l'obligation de faire en sorte que cette réunion se déroule en vain et que des suites y soient apportées.

S'agissant de l'effacement de la limite entre les approches mues par le secrétariat ou par les États membres, chacun sait, je crois, d'où il vient. En fin de compte, la Conférence du désarmement est maîtresse de ses procédures, et l'Assemblée générale a, bien entendu, elle aussi son rôle à jouer à travers la première Commission. Je crois donc qu'il n'y a aucun malentendu. La séance du Conseil consultatif et sa présence ici cette semaine sont très importantes. D'après ce que j'ai entendu, sa présence ici est, dans l'ensemble, bien accueillie et appréciée. Le rapport qui sera produit à l'appui des discussions de l'Assemblée générale aura, lui aussi, son propre rôle, mais il ne représente qu'une partie (aussi importante soit-elle) de l'architecture.

Je répondrai avec joie à d'autres questions.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Daryaï (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Je remercie le Secrétaire général adjoint d'avoir apporté des réponses très utiles à certaines de mes questions. Comme je l'ai dit, nous nous félicitons de la présence du Conseil consultatif. Nous mesurons les efforts que vous faites pour ouvrir la voie à des consultations bilatérales avec les États membres intéressés. Nous avons également des entretiens avec les groupes régionaux, et nous serons heureux de participer à toutes ces réunions. Toutefois, ma question concerne directement la tenue d'une séance tout à fait particulière de la Conférence du désarmement avec les membres du Conseil et les avantages d'une telle initiative. Je comprends, bien entendu, que la conséquence ne serait pas d'estomper la limite. D'après la réponse que vous avez donnée, je crois qu'il ne sera question ni d'effacer ni de confondre les deux approches. Si nous avançons dans cette direction, nous ne ferons obstacle à aucune forme de consensus au sujet de la convocation de séances officieuses ou officielles avec le Conseil consultatif.

Le Président (*parle en anglais*): Je voudrais vous donner lecture du paragraphe 8 du règlement intérieur: «Le Président de la Conférence, agissant en pleine consultation et en accord avec tous les membres de celle-ci, peut convoquer la Conférence en session extraordinaire.». Voilà pourquoi je vous donne la parole. Si j'ai bien compris, le représentant de la République islamique d'Iran n'est pas opposé à la tenue de la séance, mais il demande au secrétariat d'organiser davantage de consultations avec les membres et avec les groupes régionaux, voire avec le Secrétaire général. J'espère par conséquent que le secrétariat organisera de telles consultations.

M. Khelif (Algérie): La délégation algérienne souhaiterait tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence des travaux de la Conférence du désarmement et vous exprimer par la même occasion son plein soutien afin de vous permettre de mener à bien les tâches relevant de votre responsabilité. La délégation algérienne a demandé la parole juste pour obtenir une précision. Elle voudrait savoir s'il s'agit d'une séance extraordinaire, auquel cas les déclarations seront consignées dans le compte rendu, ou d'une séance officieuse qui se tiendrait pour répondre favorablement à la demande du Conseil consultatif du Secrétaire général et accueillir les membres du Conseil consultatif afin de leur exposer notre point de vue et de leur permettre d'accomplir la tâche qui leur a été confiée par le

Secrétaire général, à savoir recueillir les avis des États membres de la Conférence du désarmement, ainsi que des autres États, et de formuler des recommandations à l'intention du Secrétaire général.

La délégation algérienne croit comprendre que cette rencontre serait une rencontre informelle, organisée à la demande des membres du Conseil afin de tenir des discussions franches, de faire une évaluation, de donner notre avis sur la situation en ce qui concerne la Conférence du désarmement et le travail des membres du Conseil consultatif et de faire des recommandations au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Si tel est le cas, la délégation algérienne s'en félicite et participera avec plaisir à cet exercice.

Le Président (*parle en anglais*): Il convient de préciser que la séance sera officielle. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le jeudi 30 juin, à 10 heures, la Conférence se réunira en séance plénière officielle avec la participation du Conseil consultatif du Secrétaire général.

M. Daryaï (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Pour mémoire, parce que la question de notre collègue algérien était une question très intéressante, il s'agira d'une séance officielle, organisée à la demande du Conseil consultatif, et nous ne ferons qu'accéder à cette demande. Ce n'est pas nous qui demandons la tenue d'une séance avec le Conseil.

M. Sareva (Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): L'idée de la tenue de cette séance remonte à la présidence précédente, c'est-à-dire la présidence colombienne. Le Conseil consultatif, sachant qu'il avait une réunion programmée à Genève, a pensé que, pour se faire une idée précise des positions à la Conférence du désarmement concernant l'absence persistante de progrès, ses membres auraient tout intérêt à assister à une séance de la Conférence à laquelle tous les membres de celle-ci auraient la possibilité de s'exprimer. Cet intérêt a été manifesté à la présidence colombienne, laquelle a estimé qu'en agissant de la sorte, la Conférence contribuerait à alimenter les discussions du Conseil consultatif. La question a également été examinée succinctement lors des consultations présidentielles de l'époque et il a été décidé de procéder en conséquence, sous réserve des actions du Président actuel. Voilà donc, en bref, l'historique de la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*): Pour mémoire, je crois que le Conseil consultatif a sollicité cette séance officielle. C'est pourquoi j'ai invité tous les membres de la Conférence à prendre la parole et à exprimer leur point de vue. Il est donc maintenant décidé que jeudi 30 juin, à 10 heures, la Conférence se réunira en séance plénière officielle sur la demande du Conseil consultatif du Secrétaire général sur les questions de désarmement. Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé. Pour conclure, je voudrais vous faire part d'une information. Après la semaine prochaine, nous aurons une interruption d'un mois. Les informations concernant la prochaine séance vous seront communiquées en temps voulu par le secrétariat, en août prochain.

La séance est levée à 11 h 20.